

Prévention et secours civiques de niveau 1



Objectifs :

Il s'agit d'être capable d'accomplir le geste approprié à la situation d'accident rencontrée



Public

Agricultrices et agriculteurs en production viande bovine, bovins lait et porcs (région Bretagne)



Contenu

Présentation du programme de protection en général puis présentation des différentes situation d'urgence et mise en pratique

Les situations d'accident sont abordées en huit modules :

- o La protection
- o L'alerte
- o La victime s'étouffe
- o La victime saigne abondamment
- o La victime est inconsciente
- o La victime ne respire pas (RCP) - Défibrillation automatisée externe (DAE)
- o La victime se plaint d'un malaise
- o La victime se plaint après un traumatisme



Méthodes pédagogiques

Chaque stagiaire aura réalisé les gestes de premiers secours au cours de mises en situation où le formateur simule des accidents.



Pré-requis

Aucun



Modalités d'évaluation

Votre avis est précieux. En fin de stage, nous réalisons systématiquement une évaluation écrite individuelle et un bilan oral collectif. Notre objectif est de recueillir votre niveau de satisfaction ainsi que votre auto-évaluation des acquis de la formation.



Responsable de stage :

Marie-Paule FOUQUIN - +33 (0)2 23 48 27 76



Intervenants :

FOUQUIN Marie-Paule : Chef de projet agritourisme - Conseillère Circuits courts - Chambre Régionale Agriculture Bretagne
DANSAY Thierry : Formateur en secourisme PSC1 - Union départementale des Sapeurs-Pompiers 35
GROSSET Cyril : Formateur en secourisme PSC1 - Union départementale des Sapeurs-Pompiers 35

Lieu
CHAMBRE
D'AGRICULTURE-SIEGE
PLERIN

Date(s) (1)
le 10/09/2021

Durée :
7.0 heures

Tarif
42,00 €

Les frais de repas et
les déplacements
sont à la charge
du stagiaire

(1) Les horaires sont précisés sur la convocation.



**Accueil des
Personnes en
Situation de
Handicap (PSH)**

Un contact auprès du Responsable de Stage, en amont de l'inscription, est nécessaire pour signaler un handicap, de façon à étudier avec le demandeur, l'adaptation potentielle des conditions de mise en oeuvre de la formation.

Une attestation de fin de formation et/ou présence sera délivrée à l'issue de la formation

Une attestation de fin de formation et/ou présence sera délivrée à l'issue de la formation
